

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES MINÉRAIS, Liège

S.A., 28 juillet 1919.

Suite de la Compagnie des minerais, filiale de la Metallgesellschaft.

Vente de tous les métaux et minerais non ferreux du Congo belge (cuivre, étain, cobalt, zinc, etc.), ainsi que des métaux précieux contenus dans ces matières.

Approvisionnement en matières premières et vente des produits de la Société générale métallurgique d'Hoboken, ainsi que des usines à zinc et à plomb belges membres de l'Union des usines à zinc.

En 1920, la Société générale des minerais et Minerais et métaux prennent chacune une participation de 20 % dans le capital de l'autre. Quatre administrateurs de Minerais et Métaux siègent au conseil de la SGM, dont les ventes sur le marché français seront assurées par Minerais et métaux.

En septembre de la même année, Minerais et Métaux prend également une participation dans la Société générale métallurgique de Hoboken (SGMH), de même que les sociétés françaises Penārroya, Comptoir Lyon-Alemand et Affinage des Métaux et les sociétés britanniques British Metal Corp. et Broken Hill Smelters (René Brion et Jean-Louis Moreau, *De la mine à Mars, la genèse d'Umicore*).

Société générale des minerais (*La Journée industrielle*, 28 septembre 1920)

Liège, 26 septembre. — Cette société, fondée à Liège en 1919, sous les auspices de la Société Générale de Belgique, vient de porter son capital de 10 à 25 millions.

Une tranche de 5 millions a été réservée aux anciens actionnaires parmi lesquels se trouvent :

La Société Générale Métallurgique de Hoboken ; la Maatrichsche Zinkuit Maatschappij ; le groupe Overpelt-Lommel, etc.

L'Union minière du Haut-Katanga, gros actionnaire de la Société Générale Métallurgique de Hoboken, se trouve indirectement intéressée dans la Société Générale des Minerais.

Une deuxième tranche de 5 millions a été souscrite par l'Union des usines à zinc qui comprend toutes les usines à zinc belges, à l'exception de la Vieille-Montagne et de la Compagnie des Métaux Overpelt-Lommel.

La troisième tranche a été souscrite par la Société Minerais et Métaux, à Paris, qui compte parmi ses principaux actionnaires : la Vieille-Montagne, la Compagnie Royale Asturienne des Mines et la Société Minière et Métallurgique de Peñarroya.

Du fait de ces diverses souscriptions, toutes les usines à zinc et à plomb belges et françaises se trouvent directement ou indirectement intéressées dans la Société générale des minerais.

Le conseil d'administration primitif était composé de MM. Émile Francqui, ministre d'État, directeur de la Société Générale de Belgique, à Bruxelles, président ; Jean-Pierre Marlier, industriel, à Liège ; et Fernand Pisart, ingénieur, à Liège, administrateurs-

délégués ; Georges Deprez, ingénieur, à Bruxelles ; Georges Laloux, industriel, à Liège ; Jules Philippson, banquier, à Bruxelles ; et Georges Velge, directeur de l'Union minière du Haut-Katanga, à Bruxelles.

L'assemblée du 4 septembre a élu les nouveaux administrateurs suivants : Sir Cecil L. Budd, administrateur-délégué de la British Métal Corporation Limited, à Londres ; MM. Jules Delruelle, ingénieur, administrateur-délégué de la Société métallurgique de Prayon, à Prayon-Trooz ; Gaston de Saint Paul de Sinçay, administrateur-directeur général de la société anonyme La Vieille-Montagne, à Angleur ; Émile Dor, ingénieur, directeur de la Société anonyme de Rothem, à Liège ; Louis Hauzeur, administrateur-directeur général de la Compagnie Royale Asturienne des Mines, à Paris ; Édouard Huwart-Dumont, ingénieur, président du conseil d'administration de la Société anonyme G. Dumont et Frères, à Liège ; Frédéric Ledoux, administrateur-délégué de la Société minière et métallurgique de Peñarroya, à Paris ; Marcel Nagelmackers, banquier, président du conseil d'administration de la société anonyme La Nouvelle Montagne, à Liège ; Firmin Van Brée ¹, ingénieur à la Société Générale de Belgique, à Bruxelles ; André Vincent, administrateur-délégué de la société anonyme Minerais et Métaux, de Paris ; François Urruty, administrateur-délégué de la Compagnie des Mines de Cuivre de San Platon (Huelva), à Paris.

Sociétés Minerais et métaux
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} juin 1924)

.....
La Société Générale des Minerais, marchant toujours en parfait accord avec nous, développe son action dans d'excellentes conditions, ainsi que la Société Générale Métallurgique d'Hoboken.

.....
Estimant le moment venu d'étendre encore notre place sur le marché européen, nous avons décidé de créer une filiale en Italie, d'accord avec la Société de Peñarroya et la Société Générale des Minerais.

Société minière et industrielle de Plakalnitza
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} mars 1926)

Cette société, dont le siège est à Paris, 99, rue des Petits-Champs, a décidé de porter son capital de 5 à 8 millions, par la création de 30.000 actions nouvelles de 100 fr., émises à 140 fr. 15.000 de ces actions sont réservées à la Société générale des minerais, société belge qui procède actuellement, de concert avec Minerais et métaux, à l'installation aux mines de Plakalnitza d'une usine de flottation : les 15.000 autres ont été souscrites par les anciens actionnaires, à raison de trois pour dix anciennes.

Minerais et Métaux
Rapport à l'assemblée ordinaire du 21 mai 1928

¹ Firmin Van Brée (1880-1960) : ingénieur, il effectue l'essentiel de sa carrière dans les filiales congolaises de la Société générale de Belgique, qu'il représenta aussi dans plusieurs affaires françaises, dont les Hauts Fourneaux de Nouméa. Voir [encadré](#).

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 22 juillet 1928)

.....
La Société générale des minerais, à qui la vente des productions de l'Union Minière du Haut Katanga et de la Société Métallurgique de Hoboken, ainsi que de nombreuses représentations offrent un champ d'action en développement constant, a distribué pour 1926. un dividende de 30 % du capital versé, qui sera maintenu pour 1927.

Société générale des minerais
(*La Journée industrielle*, 5 mai 1929)

Bruxelles, 3 mai. — Réunis le 17 avril en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1928 se soldant par un bénéfice net de 10.666.446 francs.

Le dividende net a été fixé à 68 fr. 25 par action de 500 fr. au porteur, 58 fr. 50 par action nominative de 500 fr. non entièrement libérée et 11 fr. 70 par action nominative de 100 fr. libérée de 16 fr. Ces répartitions seront payables le 15 mai.

MM. A. Dupont, E. Huwart, Dumont, F. Urruty et G. Velge, administrateurs sortants, ont été réélus.

Société Minerais et métaux
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} juillet 1929)

.....
La Société générale des minerais et la Société générale métallurgique de Hoboken, dont nous vous avons signalé précédemment la brillante situation, ont maintenu leur dividende à 30 % et 15 % du capital versé, pour les exercices clos respectivement le 31 décembre 1927 et le 30 juin 1928.

ALGÉRIE
[Société des Mines de fer de Rouina](#)
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} juillet 1930, p. 521)

.....
L'assemblée a élu administrateur MM. Victor Mikolajczak et Camille Gutt, administrateurs délégués de la Société générale des minerais.

Société générale des minerais
(*La Journée industrielle*, 20 mars 1931)

Bruxelles, 18 mars. — L'assemblée ordinaire, tenue aujourd'hui, a approuvé les comptes de l'exercice 1930 se soldant par un bénéfice net de 8.350.775 fr., contre 10.666.446 fr. pour l'exercice précédent.

Les dividendes nets suivants ont été votés : 40 fr. 77 pour les actions au porteur anciennes ; 27 fr. 48 pour les actions nominatives anciennes de 500 fr. ; 5 fr. 50 pour

les actions nominatives anciennes de 100 fr. ; 13 fr. 60 pour les actions nominatives nouvelles de 500 fr. entièrement libérées ; 6 fr. 80 pour celles libérées de 50 % et 1 fr. 38 pour les actions nominatives nouvelles de 100 fr. libérées de moitié.

Après avoir pris acte de la démission de M. Georges Theunis de ses fonctions d'administrateur, l'assemblée a renouvelé les mandats de MM. E. Francqui, Pierre de Liedekerke, F. Van Brée et A. Vincent, membres sortants du conseil.

TUNISIE

Société minière de Nebida

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 novembre 1932, p. 704)

.....
Les 32.800 actions privées nouvelles de 250 fr. ont été souscrites et libérées par la Société générale des minerais*, de sorte qu'une somme de 8,2 MF se trouve dès à présent à la disposition de la société.

SOCIETE MINERAIS ET METAUX

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} juillet 1936)

[Desfossés 1956/570]

Participations : ... Sté générale des minerais...

Le premier janvier 1967, l'Union minière se vit arracher ses avoirs et concessions au Congo. Un accord fut conclu prévoyant que la Société générale des minerais commercialiserait la production de la nouvelle compagnie zairoise, la Gecommin (plus tard Gécamines) moyennant 4,5 % de la valeur ajoutée, commission portée jusqu'à 6 % en 1969 pour une durée de 15 ans, puis 1 % pour les dix années suivantes. En plus, l'Union Minière reçut un dédommagement spécial fixé en 1974 à 4 milliards de francs, qui furent payés à la fin de 1976.

Suite :

1986 : General Trade Company (GTC) (anciennement Laura & Vereeniging).